



SETCa
FGTB



LE PERSONNEL DU NON MARCHAND CONSIDÉRÉ COMME QUANTITE NEGLIGEABLE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES

Suite à la pandémie, tout le monde reconnaît qu'il faut renforcer les fonctions collectives dans la société, et revaloriser les professionnels du Non Marchand.

A l'inverse du Fédéral et de la Région wallonne p.ex., la Fédération Wallonie-Bruxelles refuse de négocier un Accord social Non marchand pour ce personnel !

Depuis 2000, plusieurs Accords sociaux Non Marchand ont permis de sortir ces professions du sous statut dans lequel elles étaient enfermées. Un nouvel accord social Non marchand permettrait d'assurer une revalorisation des professions :

- en améliorant les conditions de travail, tout au long de la carrière
- en garantissant une harmonisation notamment salariale :
 - entre les différents niveaux de pouvoir (fédéral, régional ou communautaire)
 - et entre tous les secteurs du Non Marchand (Aide à la Jeunesse, Enfance, Socio-culturel).

C'est indispensable pour rendre à nouveau attractives et tenables toutes ces professions.

Concrètement, nous demandons :

- une amélioration des conditions salariales dans les mêmes proportions que dans les soins de santé ;
- une réduction de la pression au travail par du personnel réellement en plus sur le terrain ;
- une amélioration de la conciliation vie privée/ vie professionnelle par
 - des horaires plus stables
 - des jours de congé supplémentaires ;
- une amélioration des fins de carrière ;
- une concertation sociale meilleure pour donner à chaque travailleur la possibilité de s'épanouir au travail.

A ce jour, le gouvernement Jeholet (Fédération Wallonie Bruxelles) a attribué un mini budget aux ministres chargées de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse, mais sans répondre à nos revendications.

Par contre, il refuse clairement d'entamer des négociations :

- pour un Accord social Non Marchand pluriannuel
- avec un budget ambitieux capable de rencontrer nos enjeux
- garantissant l'objectif d'harmonisation pour tous les professionnels de tous les secteurs.

C'EST INACCEPTABLE. AVEC VOUS, NOUS POUVONS LE FAIRE CHANGER D'AVIS.

Pour que le personnel du Non Marchand, de l'AAJ, de l'Enfance et du Socio-culturel ne soit plus considéré comme du personnel de seconde zone,

PARTICIPEZ AUX ACTIONS DU FRONT COMMUN SYNDICAL ET MOBILISEZ VOS COLLEGUES



Participez aux actions et mobilisez vos collègues !

« Caravane du Non Marchand de la Fédération Wallonie Bruxelles »

Durant la semaine du 22 au 25 février actions tournantes par région :

Lundi 22 à Namur Claire DE PRYCK : claire.depryck@acv-csc.be et Brabant wallon Fabien BOUCQUEAU : fabien.boucqueau@acv-csc.be

Mardi 23 dans le Hainaut Maïté SNYDERS : maite.snyders@acv-csc.be

Mercredi 24 à Liège Nicolas CAHAY : nicolas.cahay@acv-csc.be

Jeudi 25 à Bruxelles Marina KUNZI : marina.kunzi@acv-csc.be

Arrêts de travail dans les institutions, assemblées, action visuelle, distribution de tracts, stand d'information...

(Un préavis de grève couvre toutes les actions)

Passage de la Caravane du Non Marchand de la Fédération Wallonie Bruxelles avec musique et animation.

Prenez contact avec vos délégués et/ou votre permanent régional pour l'organisation pratique.

Relance de la campagne « Cartes postales enragées »

Envoyez et invitez chaque collègue à envoyer un message aux ministres de la FWB.

Un clic pour leur montrer l'ampleur de votre colère et de votre indignation ainsi que la détermination des travailleurs du secteur !

Les modalités pratiques se trouvent sur le site CNE

<https://www.lacsc.be/cne/cartes-postales-enragees>



#lesjeudisdunonmarchand

Nous ne lâcherons rien !

Le gouvernement FWB se réunit chaque jeudi... les travailleurs

se rappelleront à eux aussi chaque jeudi dès le jeudi 25 février.

Le Non Marchand en colère

